ACTION ET DEMOCRATIE
Premier degré
www.actionetdemocratie.com

Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS)

Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS), sont ouvertes à toutes et tous, que l'on soit **syndiqué(e) ou non**.
De nouvelles règles régissent les RIS.
Chaque enseignant a droit à 9 heures de RIS annuelles dont

- ✓ 3h00 sur le temps devant élèves (le mercredi matin par exemple) pour cela il suffit de prévenir l'IEN au moins 48 h à l'avance à l'aide de la lettre type (Voir page ci-dessous). Toutefois, il est impossible qu'il y ait plus de 50% des collègues d'une même école qui participent à la même RIS sur le temps scolaire.
- ✓ 6h00 en dehors du temps scolaire (après la classe par exemple), ces 6h00 sont à défalquer soit sur
  - la journée de solidarité,
  - les 18h00 d'animations pédagogiques,
  - les conseils des maîtres ou encore sur les conseils d'école,
  - la journée de pré-rentrée.

Ces réunions sont des moments conviviaux d'échange, d'information.
Elles sont aussi un droit syndical !

Pour assister à une RIS, il faut informer la hiérarchie sous couvert de l'IEN au plus tard 48h00 avant la date de la RIS; à l'aide de la lettre type ci-dessous.
Si c'est sur le temps scolaire dire quelle demi journée la RIS a lieu
Si c'est sur le temps hors scolaire préciser sur quel temps (journée de solidarité, animations pédagogiques, conseils d'école, conseils des maîtres, journée de pré-rentrée) sera défalqué la RIS (si 2h00 de RIS; 2h00 à défalquer)
lors de la RIS une attestation de présence est remise , cette dernière est à transmettre à l'IEN

2015

ad.cfecgc_premierdegre@orange.fr

ACTION ET DEMOCRATIE
Premier degré
www.actionetdemocratie.com

Nom :…… A....., le.....

Prénom : ……

Affectation : ……

A

Madame / Monsieur la/le Directrice/eur Académique des Services de l'Education Nationale
s/c de Madame/Monsieur l'Inspectrice/teur
de la circonscription de ……

Mme/Mr la/le Directrice/teur Académique des Services de L'Education Nationale,

En application des dispositions du décret 82-447 du 28/05/1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par Action et Démocratie CFE-CGC qui aura lieu le …….. de …h à …h à ……

Je vous prie d'accepter, Mme/ Mr la/le Directrice/eur Académique des Services de L'Education Nationale, mes salutations respectueuses.

ad.cfecgc_premierdegre@orange.fr